

# Kit de survie dans la profession d'avocat

## Programme de formation

### Kit de survie dans la profession d'avocat en chiffres :

Cette formation a déjà été suivie par 21 stagiaires.

L'évaluation de la satisfaction globale est en moyenne de 9,5/10.

L'évaluation des effets durables sur l'exercice professionnel est en moyenne de 9/10

#### Objectifs (professionnels)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ Choisir sa vie professionnelle plutôt que de la subir
- ✓ Analyser son environnement professionnel
- ✓ Avoir des relations professionnelles positives
- ✓ Aborder les conflits de façon constructive

#### Catégorie et but

Cette formation correspond à une action de formation selon les dispositions prévues à l'article L.6313-1 du Code du travail.

Conformément à l'article L.6313-3 du Code du Travail, cette action a pour but de favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail. Elles peuvent permettre de favoriser la mobilité professionnelle.

#### Public

Le public concerné est : toute personne exerçant au sein d'un cabinet d'avocat ou autre profession juridique.

#### Pré-requis

Aucun prérequis n'est prévu pour cette formation.

#### Durée

La formation Kit de survie dans la profession d'avocat se déroule en :

- 6 heures de vidéos de e-learning ;
- 3 heures d'accompagnement individuel ;
- Une réunion de co-développement de 1h30, Un lundi sur deux de 12h30 à 14h.



#### Fleur d'avocat

11 rue Joseph Dijon 75018 Paris

85021697900011- 6201Z - SASU + capital social 500 € - TVA Intracommunautaire FR 78 85 02 169

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°11755990575 du préfet de région d'Île de France

Certificat n°FRCM20090

## Tarif

Kit de survie dans la profession d'avocat est dispensée pour un coût de 990 euros H.T. soit 1188 euros T.T.C. (taux de TVA 20%).

## Modalités et délais d'accès

L'inscription est réputée acquise lorsque le paiement est validé.  
L'action de formation est immédiatement accessible.

## Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

### Méthodes et outils pédagogiques

**Méthodes pédagogiques** : Magistrale via le e-learning + expérimentale active via les exercices pratiques, le co-développement et le coaching individuel

**Supports pédagogiques** : vidéos de e-learning par Fleur d'avocat, contenus (podcasts, vidéos, articles) externes proposés dans le parcours pédagogique, fiches récapitulatives, livret de formation à télécharger et/ou à imprimer pour écrire les exercices.

**Prise en compte du handicap** : contactez-nous pour toute demande spécifique afin que nous puissions vous apporter une réponse adaptée à votre situation.

### Éléments matériels de la formation

**Supports techniques** : les vidéos de e-learning et autres contenus de formation seront accessibles depuis le site internet [www.seformeravec.fleurdavocat.fr](http://www.seformeravec.fleurdavocat.fr). Le logiciel de formation en ligne utilisé par Fleur d'avocat est Learndash. L'accès au groupe de co-développement et le coaching individuel ont lieu par visioconférence.

**Salle de formation** : NA

**Équipements divers mis à disposition** : cf. Infra.

**Documentation** : des articles, podcasts et vidéos sont proposées en complément des contenus de formations créés par Fleur d'avocat. Ils sont accessibles directement depuis votre compte personnel sur le site [www.seformeravec.fleurdavocat.fr](http://www.seformeravec.fleurdavocat.fr).

### Compétences des formateurs

La formation est assurée par Madame Lilas Louise Maréchaud, ex-avocate au Barreau de Paris, certifiée du Master Exécutif RH de Sciences Po Paris, assurant des formations dans le cadre de Fleur d'avocat depuis 2019. Ses références ainsi que les appréciations la concernant sont disponibles sur demande.

### Formation ouverte ou à distance FOAD

La formation est disponible sur le site [www.seformeravec.fleurdavocat.fr](http://www.seformeravec.fleurdavocat.fr).

Son suivi implique le visionnage de vidéos, l'écoute de podcasts et la lecture d'articles mis à disposition sur le site. Des exercices de réflexion personnelle sont proposés que le stagiaire peut réaliser sur les supports fournis par Fleur d'avocat ou sur tout autre support qui lui conviendrait.

L'accès au groupe de co-développement se fait par visioconférence via Whereby.

Les heures de coaching individuel se font également par visioconférence via le logiciel proposé par le coach référent.

Pour toute question relative au suivi de la formation ou en cas de besoin d'assistance, contactez Lilas Louise Maréchaud par email à l'adresse [bonjour@fleurdavocat.fr](mailto:bonjour@fleurdavocat.fr). Une réponse vous sera apportée sous 48h jours ouvrés.



## Contenu

1. Adopter une attitude proactive (2h)
  - Définir un objectif professionnel
  - Adopter les bons réflexes pour y parvenir→ 1h30 de e-learning + 5 exercices à faire chez soi
2. Analyser son environnement professionnel (2h)
  - Comprendre ce qu'est l'analyse systémique
  - Utiliser l'analyse systémique pour agir sur les relations interpersonnelles
  - Utiliser l'analyse systémique pour mener à bien son projet professionnel→ 1h30 de e-learning + 3 exercices à faire chez soi
3. Gérer les conflits (2h)
  - Identifier sa réaction naturelle en situation de conflit
  - Comprendre la dynamique du conflit
  - Aborder le conflit de façon constructive→ 1h30 de e-learning + 3 exercices à faire chez soi

## Suivi et évaluation

### Exécution de l'action

Le suivi de la formation est assuré via le LMS Learndash. Fleur d'avocat s'assure par ailleurs auprès du coach professionnel que les stagiaires utilisent leurs heures de coaching individuel. La participation des stagiaires au groupe de co-développement est monitorée par Fleur d'avocat.

### Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

L'acquisition des compétences est évaluée par le biais de quizz à la fin de chaque vidéo, de chaque module, et, enfin, de la formation.

Pour toute question relative à cette formation, contactez Lilas Louise Maréchaud par email à l'adresse [bonjour@fleurdavocat.fr](mailto:bonjour@fleurdavocat.fr). Une réponse vous sera apportée sous 48h jours ouvrés.

Fleur d'avocat est un organisme de formation certifié



### Fleur d'avocat

11 rue Joseph Dijon 75018 Paris

85021697900011- 6201Z - SASU + capital social 500 € - TVA Intracommunautaire FR 78 85 02 169

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n°11755990575 du préfet de région d'Île de France

Certificat n°FRCM20090